

BDE-UTC

Procès-verbal Conseil d'administration Vendredi 13 Mars 2020



Le procès-verbal comporte 6 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Coultolenc - 60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 23 43 85 – Mail : bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 20:03 le vendredi 13 Mars 2020 au 13 rue des Pommerelles, à Compiègne.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 19 à 23 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que "sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC;
- Les président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle.

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôle, soit 6 voix par pôle."

Membres

Etaient présents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Procuration	Voix
DELBECQ	Alban	BDE	Président	LATOCHA Carla	2
GIUMMARA	Clément	BDE	Trésorier	×	1
TYTECA	Dylan	BDE	Secrétaire	×	1
De BENNETOT	Baudouin	BDE	Vice-président	×	1
LATTERRADE	Chloé	BDE	Vice-présidente	×	1
LEONARDI	Selma	PAE	Présidente	×	2
MARKEY	Grégoire	PAE	Trésorier	×	2
STAUDER	Quentin	PAE	Secrétaire	×	2
AMIOT	Noé	PSEC	Président	DO DUC Hoanh	4
PUJOL	Aurélien	PSEC	Secrétaire	×	2
GODARD	Sarah	PTE	Présidente	×	2
VOLCK	Aurélien	PTE	Trésorier	×	2
NOYEAU	Bastien	PTE	Secrétaire	×	2
WACQUEZ	Arthur	PVDC	Président	HUET Rémy	4
CLAVEL	Thomas	PVDC	Secrétaire	×	2

Etaient absents:

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
LATOCHA	Carla	BDE	Vice-présidente	1
DO DUC	Hoanh	PSEC	Trésorier	2
HUET	Rémy	PVDC	Trésorier	2

Leurs procurations sont disponibles ci-dessous.

carla.latocha@etu.utc.fr

ven. 13 mars 19:33

À bde, Alban

Bonjour,

Je, soussignée Carla LATOCHA, vice-présidente en charge des projets du BDE-UTC, donne procuration à Alban DELBECQ, président du BDE-UTC, pour le Conseil d'Administration du 13/03/2020.

Bonne soirée,

Carla LATOCHA

Figure 1 - Procuration de Carla LATOCHA pour Alban DELBECQ

Do Duc Hoanh

ven. 13 mars 19:06 (il y a 6 jours)

À bde@assos.utc.fr, Noé

Je soussigné Hoanh DO DUC, ne pouvant être présent lors du CA du BDE-UTC du 13/03/2020 donne pouvoir à Noé Amiot (en copie de ce mail) pour me représenter. Par cette procuration, le mandataire a l'autorisation d'utiliser mon vote de trésorier du PSEC.

Figure 2 - Procuration de Hoanh DO DUC pour Noé AMIOT

Rémy Huet

ven. 13 mars 20:00

À bde, arthur.wacquez

Je soussigné Rémy Huet donne procuration à Arthur Wacquez pour le CA du bde du 13 mars 2020

Bon CA

Rémy Huet

Figure 3 - Procuration de Rémy HUET pour Arthur WACQUEZ

Comme stipulé dans l'article 21 des statuts du BDE-UTC, un quorum présentiel de la moitié des voix délibératives est requis pour la tenue du CA, soit 15 voix. A l'ouverture, 30 voix étaient représentées et 25 voix étaient représentées en présentiel, le Conseil d'Administration a donc pu avoir lieu.

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail de convocation du Vendredi 6 Mars 2020, l'ordre du jour est le suivant :

- Vote de l'attribution d'une avance de trésorerie, d'un montant supérieur à 2 000€ à la commission du PAE Light Up City
- Vote du nouveau logo du BDE-UTC

Vote de l'attribution d'une avance de trésorerie à la commission du PAE Light Up City

Description : L'évènement de la commission du PAE Light Up City, initialement prévu le Samedi 29 Février 2020, a été **annulé** par l'équipe organisatrice suite à la conjoncture du moment (Covid-19). Un **remboursement des places** déjà achetées, ainsi que des subventions reçues pour l'organisation de cet évènement sont à prévoir.

Le montant proposé au vote est de **10 000€**. Conformément à l'article 13 du Règlement Intérieur du BDE-UTC, cette avance de trésorerie est valable jusqu'à la fin du semestre de Printemps 2020, soit le **Vendredi 17 Juillet 2020**. Une reconduction est possible si le CA du BDE-UTC vote une reconduction de l'avance de trésorerie pour la commission Light Up City, du Vendredi 26 Juin 2020 au Vendredi 17 Juillet 2020.

Il est demandé par le CA que des explications soient fournies sur la détermination d'une telle somme. Clément GIUMMARA, trésorier de la commission Light Up City, explique l'origine de cette somme comme suit :

- Un gros coût technique est à prévoir : 6 000€. En effet, même si certains contrats ont pu être négociés, la majorité des contrats sur la technique de prévoyaient pas de clause de sortie en cas d'annulation. Certains billets de trains pour les artistes n'ont pas pu être remboursés par la SNCF.
- Les achats de nourriture ainsi que logistique pour le repas, mais aussi les achats de matériel pour le parcours ne sont pas remboursables. Les boissons ont quant à elles pu être retournées, exception faite pour un pack de boissons qui a cassé, entraînant une facturation de l'ordre de 30€.
- Selon le contrat, la commission Light Up City doit reverser la moitié du montant du devis à l'agence de sécurité, soit 1 300€.
- Des frais de communications (banderoles ainsi que des affiches dans la ville de Compiègne) ont été effectués.

Ce sont donc, à ce jour, 8 440€ qui sont à rembourser. Une petite partie supplémentaire est prévue, afin que le prochain bureau de la commission du PAE Light Up City ne débute pas son organisation avec très peu de fonds. Actuellement, l'association possède 3 800€ sur son compte.

Pour le remboursement de cette avance de trésorerie, il est prévu : d'augmenter les bénéfices sur la prochaine édition, ainsi que demander un remboursement partiel de la part de l'UTC.

Vote :

- Abstention : 1
- Blanc : 0
- Contre : 0
- Pour : 29

A l'unanimité des voix exprimées, l'avance de trésorerie d'un montant de 10 000€ pour la commission PAE Light Up City est adoptée par le Conseil d'Administration du BDE-UTC.

Vote du nouveau logo du BDE-UTC

Description : Le logo a été changé par le Vice-Président en charge de la Communication du BDE-UTC, ainsi que par son équipe. La volonté de cette modification est de donner l'image d'un BDE plus jeune.

Ci-dessous, le logo soumis au vote :



Figure 4 - Logo du BDE-UTC soumis au vote

Le logo du BDE-UTC étant rattaché au Règlement Intérieur, il est nécessaire de voter son adoption en Conseil d'Administration.

Vote :

- Abstention : 0
- Blanc : 0
- Contre : 0
- Pour : 30

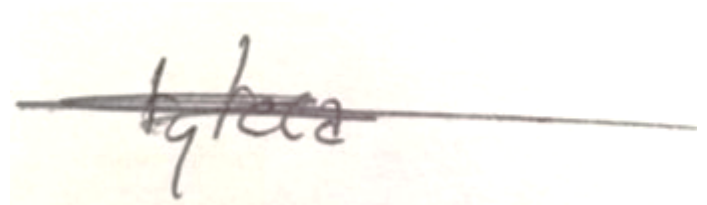
A l'unanimité, le nouveau logo du BDE-UTC est adopté par le Conseil d'Administration du BDE-UTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée par le président de séance à 20:15.

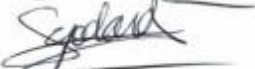
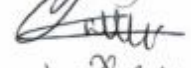
Le président de séance
DELBECQ Alban

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alban Delbecq', with a long horizontal line extending to the right.

Le secrétaire de séance
TYTECA Dylan

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dylan Tyteca', with a long horizontal line extending to the right.

Annexe : Emargement

Nom	Prénom	Poste	Signature
WACQUEZ	Arthur	Préz PVDC + Trésor PVDC (procu)	
CLAVEL	Thomas	secrétaire PVDC	
de BENNETOT	Baudouin	VP Gm BDE	
STAUNDER	Guillaume	secrétaire PAE	
AMIOT	Mélie	Préz BEC + Trésor PSEC (procu)	
TYTEA	Dylan	secrétaire BDE	
NOYEAU	Bastien	secrétaire PTE	
GIUMHARA	Clément	Trésor BDE	
GODARD	Sarah	Présidente PTE	
MARKEY	Proger	Élégro PAE	
LATTERRADE	Chloé	VP locaux BDE	
VOLCK	Aurélien	Trésor PTE	
Dujol	Aurélien	secrétaire PSEC	
LEONARDI	Selma	Préz PAE	
DELBECQ	Alban	Président BDE + VP Progd (procu)	